

## LES TROPHÉES DES INTERNATIONAUX 2017

Sur proposition de leur club peuvent être nommé(e)s des sportifs(ves) Saint-Paulois(es) ayant obtenu en 2017 un titre mondial, européen ou dans la zone Océan Indien - *par club : 1 individuel(le) ou 1 équipe ou 1 sport collectif.*

Pour que les candidatures soient recevables, les athlètes doivent :

- être résident(e)s à Saint-Paul et être licencié(e)s dans un club sportif affilié à l'OMS en 2017 et 2018 ;
- pratiquer une discipline sportive **reconnue par le Ministère des Sports** ;
- pour la zone Océan Indien seuls seront pris en compte **les sports régionaux** (la Croche et le Moringue) et les jeux de la C.J.S.O.I 2017 ;
- **joindre une copie de l'attestation officielle du résultat.**

**La Commission de sélection des Trophées étudiera les candidatures et fera des propositions au Comité Directeur qui statuera.**

### LE CLUB

Nom de l'association :

Président(e) :

Référent(e) :

Adresse :

Téléphone :

E-mail :

Disciplines sportives :

## L'ATHLÈTE INTERNATIONAL(E) PROPOSÉ(E)

NOM & Prénom :

Date de naissance :

Téléphone :

Adresse :

E-mail :

Titre(s) 2017 :

Discipline sportive :

**Informations  
complémentaires :**

- palmarès complet  
2017 ;

- palmarès antérieur ;

- investissement  
dans le club et dans  
la/les disciplines  
représentée(s) ;

- diplôme(s)

Signature du/de la Président(e) :

Cachet de l'association :

Dossier de candidature complété et attestation officielle du résultat à envoyer:

- par e-mail : [contact@oms-saintpaul.re](mailto:contact@oms-saintpaul.re)

- ou par voie postale : 165 boulevard du front de mer, 97460 Saint-Paul